

## CHRONIQUE INTERNATIONALE

### FRANCE

#### ÉCOLE NATIONALE DES SCIENCES GÉOGRAPHIQUES

2 Avenue Pasteur, Saint-Mandé (Seine)

Cycle d'enseignement complémentaire théorique et pratique de  
photogrammétrie aérienne

(24 juin-2 août 1957)

L'École Nationale des Sciences Géographiques (qui est rattachée à l'Institut Géographique National français) organisera en 1957, comme elle le fait chaque année depuis 1951, un cycle d'enseignement complémentaire théorique et pratique de photogrammétrie aérienne, spécialement conçu à l'intention des étudiants ou photogrammètres étrangers désirant s'initier aux matériels et aux méthodes en usage en France.

Ce cycle d'instruction fonctionnera du 24 juin au 2 août à Saint-Mandé près de Paris.

*I. Caractères généraux de l'enseignement*—L'enseignement, qui sera donné en français\*, aura les principales caractéristiques suivantes :

(a) Une très large part sera faite à l'emploi pratique des instruments. A cet effet les leçons théoriques alterneront avec des séances de travaux pratiques dans les laboratoires et ateliers du Service de la Photogrammétrie de l'Institut Géographique National et avec des visites variées. Un nombre suffisant d'appareils de restitution (ainsi que des moniteurs) pourra être laissé à la disposition des auditeurs pour que chacun de ceux-ci puisse y effectuer des travaux effectifs.

Les travaux pratiques seront faits sur les matériels en service courant à l'Institut Géographique National, à savoir les appareils Poivilliers-S.O.M. de divers modèles.

(b) Le niveau prévu pour l'instruction suppose que les auditeurs sont déjà quelque peu familiarisés avec les principes de la photogrammétrie aérienne. Des documents imprimés (Cours de l'École Nationale des Sciences Géographiques) pourront être mis à la disposition des auditeurs qui en feront la demande.

(c) Plusieurs visites sont prévues à titre d'illustration des cours. Parmi celles-ci figurent :

le groupe des Escadrilles Photographiques de l'I.G.N. stationné à l'aérodrome de Creil (Oise) ;

\* Des explications pourront être données en anglais et en espagnol aux auditeurs qui auraient des difficultés à suivre les cours en français.

## CHRONIQUE INTERNATIONALE

une brigade de préparation photogrammétrique et une brigade de complètement de stéréominutes opérant sur le terrain;

les ateliers de la Société d'Optique et de Mécanique de Haute Précision (S.O.M.).

*II. Programme de l'enseignement théorique*—Il a paru préférable de limiter le programme de l'enseignement à quelques points définis qui sont les suivants:

(a) les problèmes généraux de la photogrammétrie aérienne, les faisceaux perspectifs, leur reconstitution, leur orientation externe;

(b) les problèmes de la prise de vue aérienne;

(c) le matériel de restitution: principes, construction, réglages;

(d) le problème de la restitution à échelle moyenne (1/5 000 à 1/40 000) et à petite échelle (1/100 000);

(e) le problème pratique de l'aérocheminement;

(f) les méthodes de compensation mécanique des blocs d'aérocheminement.

*III. Personnel instructeur*—Les leçons seront données par un certain nombre de Professeurs de l'École Nationale des Sciences géographiques et par des Ingénieurs qualifiés de l'Institut Géographique National.

M. Georges POIVILLIERS, Membre de l'Académie des Sciences, Directeur de l'École Centrale des Arts et Manufactures et Professeur de Photogrammétrie au Conservatoire National des Arts et Métiers, participera également à l'enseignement.

*IV. Organisation matérielle*—Le nombre des stagiaires est limité à 25. Les inscriptions seront reçues dans leur ordre d'arrivée jusqu'à ce que soit atteint le chiffre de 25. Elles sont à adresser avant le 15 mai 1957 au Directeur de l'École Nationale des Sciences Géographiques, 2 Avenue Pasteur à Saint-Mandé (Seine).

Les dépenses de séjour sont laissées à la charge des auditeurs; mais les transports en autocar à l'aérodrome de Creil et sur les terrains d'opérations des brigades sont assurés par l'Institut Géographique National.

Les droits d'inscription sont fixés à 20 000 francs et doivent être versés au Régisseur de Recettes de l'Institut Géographique National (compte chèque postal: 9131-60) avant le 22 juin 1957.